

BULLETIN D'INSCRIPTION

Journée d'Etude

LA SECURITE ET LA FIABILITE DES SYSTEMES ELECTRONIQUES FACE

AUX RUPTURES TECHNOLOGIQUES EXIGES PAR LA GENERATION DES VEHICULES DECARBONES

17 juin 2010

Réf : 2010-02

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE www.sia.fr

Formulaire à retourner à

SIA – Emilie BONNET - 79, rue Jean-Jacques Rousseau – F-92158 Suresnes Cedex

Tel : +33 (0)1 41 44 93 70 - Fax : +33 (0)1 41 44 93 79

• Cochez la case correspondante

- 454,48€ TTC (380€ HT) Membres SIA N° _____
- 550,16€ TTC (460€ HT) Non membres
- 275,08€ TTC (230€ HT) Laboratoires et universitaires
- Gratuit Conférencier (1 par conférence)

Tarifs préférentiels pour les étudiants et les retraités – Pour plus d'information, nous contacter

NOM _____		Prénom _____	
Société _____		Service _____	
Fonction _____			
Adresse _____			
CP _____		Ville _____	
Tel _____	Fax _____	Email _____	
Votre N° de TVA _____			

• Paiement

Par chèque bancaire à: Société des Ingénieurs de l'Automobile Sarl.

Par virement:

IBAN: FR76 30003 03290 00020040139 58 – BIC - Adresse SWIFT: SOGEFRPP

Merci de préciser la référence: 2010-02

Par carte de crédit:

Je soussigné _____

Autorise la SIA Sarl à débiter la somme de: _____ €

Sur ma carte de crédit N°: _____

American Express Diners Visa Eurocard Mastercard

Date de validité: (MM/AA) _____

Cryptogramme visuel (3 derniers chiffres au verso de la carte VISA ou les 4 chiffres au recto de la carte AMEX) _____

• Date et signature / Date and signature:

• Cachet entreprise / Company stamp:

MODALITES D'INSCRIPTION

- Les frais d'inscription comprennent l'accès aux conférences, le CD-Rom des conférences disponibles, le recueil des résumés, les pauses, le déjeuner.
- Dans le cas où le règlement ne pourrait être joint, il est impératif d'accompagner ce formulaire d'un bon de commande officiel. Faute de paiement effectué au jour de la manifestation ou de la réception de ce bon de commande administratif, l'accès aux conférences ne sera pas possible.
- Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture. Merci d'indiquer l'adresse de votre service comptabilité si nécessaire.
- Pour toute annulation avant le 17 Mai 2010, 30% des frais d'inscription resteront dus aux organisateurs. Après cette date, la totalité des frais restera due. Les participants ont la possibilité de se faire remplacer, uniquement sur demande écrite.

Les informations demandées sont utilisées par les organisateurs conformément à la loi «informatique et libertés» du 6/1/1978. Un droit d'accès et de rectification au fichier peut-être exercé librement auprès des organisateurs.